

## CP - La Ville et l'agglomération proposent des emplois saisonniers

La Ville de Colmar et Colmar Agglomération proposent des emplois saisonniers pour les mois de juin, juillet et août. Les jeunes ont jusqu'au 16 mars 2023 pour postuler en se rendant sur le site [colmar.fr](http://colmar.fr), rubrique démarches en ligne/offres d'emploi.

Ce dispositif d'emplois saisonniers a été souhaité par la municipalité. Depuis 2020, 200 postes sont proposés (150 pour la Ville et 50 pour l'agglomération).

### LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit :

- être **majeur** au premier jour du mois de démarrage de l'emploi saisonnier,
- être inscrit impérativement dans un **cursus scolaire** cette année scolaire et l'année prochaine.

### PROFIL ATTENDU

- Avoir une bonne condition physique pour certains postes.
- N'avoir aucune contre-indication médicale pour un travail à l'extérieur ou en milieu humide.
- Avoir un bon sens relationnel.

Les emplois saisonniers sont proposés en fonction des besoins des différents services de la Collectivité et des candidatures reçues. Il est impossible de présager à ce stade de l'emploi qui pourrait être proposé au candidat. À noter que pour chaque candidat retenu, il ne sera proposé qu'**une** offre d'emploi et pour **un** mois seulement.

## EXEMPLES DE MISSIONS

- animation au centre socio-culturel (attention le diplôme du BAFA est obligatoire)
- accueil polyvalent en bibliothèque
- accueil et surveillance dans les musées de la Ville
- accueil et entretien de l'auberge de jeunesse et des piscines
- entretien des espaces verts, des espaces publics et des parkings
- accueil polyvalent au secrétariat général
- collecte des déchets
- gestion de caisse des piscines et de la base nautique

Selon le poste, il pourra être requis de travailler le samedi et/ou le dimanche, et avec une amplitude horaire variable.

**Les candidats ont jusqu'au 16 mars 2023 pour envoyer leur candidature via le site Internet de la Ville.** Les candidats doivent fournir l'ensemble des pièces justificatives requises sur l'annonce. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

### CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
manon.lovasz@colmar.fr